FraisWork

Conditions générales d’utilisation

Utilisation du service FraisWork
Version 2026-10

1. Objet

Les présentes conditions définissent les règles d’accès et d’utilisation du service FraisWork, application SaaS de gestion des notes de frais et de fonctions RH.

2. Compte et accès

Le client est responsable de l’exactitude des informations communiquées, de la gestion de ses utilisateurs et de la confidentialité de ses moyens d’authentification. Les droits sont appliqués selon les rôles et structures configurés.

3. Disponibilité et sécurité

FraisWork met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles adaptées à la nature du service. Les opérations de maintenance, mises à jour de sécurité et interventions nécessaires peuvent occasionner des interruptions temporaires.

4. Données et contenus

Le client demeure responsable des données qu’il dépose dans FraisWork. Les documents et données sont traités exclusivement pour fournir les fonctions souscrites, sous réserve des obligations légales applicables.

5. Usage acceptable

Il est interdit d’utiliser le service à des fins illicites, de tenter de contourner les contrôles de sécurité, de perturber le service ou d’accéder sans autorisation aux données d’un tiers.

6. Propriété intellectuelle

Le logiciel FraisWork, ses interfaces, marques, éléments graphiques et documentations restent la propriété de leur titulaire. La souscription confère un droit d’utilisation non exclusif pendant la durée de l’abonnement.

7. Responsabilité

Chaque partie répond des dommages directs résultant de ses manquements dans les limites prévues au contrat d’abonnement et par la loi applicable.

8. Droit applicable

L'éditeur de FraisWork est l'entité exploitant le service FraisWork. Les coordonnées juridiques complètes, l'adresse du siège, le numéro SIREN/SIRET et les coordonnées du support seront indiqués dans la version de production. Le droit français est applicable, sous réserve des règles impératives.

Document contractuel préparé pour la souscription FraisWork. Avant ouverture commerciale définitive, les mentions légales de l'éditeur, coordonnées complètes, règles fiscales et clauses spécifiques doivent être validées par le conseil juridique de FraisWork.